

Anthologie de la poésie franco-ontarienne de René Dionne

James de Finney

Numéro 2, 1992

Une opération de maillage pour renforcer les liens entre les isolats de langue française

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004410ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004410ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

de Finney, J. (1992). Compte rendu de [*Anthologie de la poésie franco-ontarienne* de René Dionne]. *Francophonies d'Amérique*, (2), 105–107.
<https://doi.org/10.7202/1004410ar>

ANTHOLOGIE DE LA POÉSIE FRANCO-ONTARIENNE DE RENÉ DIONNE

James de Finney
Université de Moncton

Douze ans après l'*Anthologie de textes littéraires acadiens* et un an après l'*Anthologie de la poésie franco-manitobaine*, René Dionne, professeur à l'Université d'Ottawa, vient de faire paraître aux Éditions Prise de Parole une *Anthologie de la poésie franco-ontarienne*, comblant ainsi un vide dont on commençait à s'étonner. Mais les amateurs de poésie et de littérature ontarienne n'ont rien perdu pour attendre. Cette anthologie, même si elle est relativement modeste (223 pages, 42 poètes, 164 textes) permet de constater la vitalité et la qualité de la poésie ontarioise.

On ne s'étonne pas de constater que René Dionne reprend ici le format de ses anthologies bien connues de la littérature québécoise, parues il y a quelques années aux Éditions La Presse. Mais qu'on se rassure, l'*Anthologie de la poésie franco-ontarienne* fait partie d'une stratégie méthodiquement orchestrée par Dionne depuis plusieurs années pour délimiter, valider et mettre en valeur la littérature franco-ontarienne. Dès les premières lignes de l'avant-propos, il annonce d'ailleurs la parution prochaine de deux études d'ensemble sur cette littérature.

L'*Anthologie de la poésie franco-ontarienne* regroupe auteurs et textes, bien entendu, mais elle contribue aussi, par des notices individuelles complexes, variées et denses, à jeter les bases d'une vision d'ensemble, thématique et historique, de cette poésie. Maître de l'ellipse, Dionne parvient à condenser renseignements biographiques, analyses textuelles et jugements esthétiques dans des formules simples et définitives. Les lecteurs qui parcourront attentivement textes et notices n'auront pas l'impression de découvrir une *terra incognita* poétique, mais plutôt d'avancer méthodiquement à travers une littérature déjà constituée, même si c'est depuis peu. Cette impression tient en bonne partie à la complexité de la démarche de l'auteur. L'anthologie est le résultat de lectures personnelles (« nous sommes, dit-il, le seul responsable du choix qui a été fait », p. 12, et tous les recueils du corpus sont commentés dans les notices), mais aussi du travail rigoureux de l'historien de la littérature, comme en font foi la qualité du travail bibliographique et les analyses des sources et variantes (voir, par exemple, la « Complainte de Cadieux », p. 17-19, et les poèmes de Ronald Després, p. 55-59). De plus, cette interaction de la science et de la lecture est constamment sous-tendue et animée par une défense et illustration discrète

mais efficace de cette jeune littérature. L'impression vient enfin de ce que l'auteur accepte le défi et le risque de s'astreindre au format classique de l'anthologie littéraire, genre qui sert à délimiter une littérature et à inscrire ses auteurs dans le concert des voix littéraires consacrées. Il y a plusieurs années, une telle anthologie aurait peut-être figé l'image de l'Ontario littéraire. Mais de nos jours, les anthologies se multiplient, de sorte qu'elles servent surtout maintenant à faire le point sur les littératures¹ et à en baliser le développement.

Pour délimiter cette poésie dans le temps et en indiquer tout à la fois les sources populaires, Dionne remonte d'abord à la « Complainte de Cadieux » (1709); il suivra par après le rythme de parution des recueils jusqu'en 1991. Quelques lignes de l'avant-propos lui suffisent pour tracer les grandes lignes de cette évolution :

Après les poètes outaouais de la fin du dix-neuvième siècle, Benjamin Sulte et William Chapman, et le Jules Tremblay des années 1910, il faut attendre la décennie de 1970 et les jeunes poètes du Nord pour lire des recueils inspirés par le nationalisme et le terroir. L'ensemble de la poésie franco-ontarienne manifeste des préoccupations humaines avant tout [...] (p. 10)

D'autres formules, tout aussi ramassées et percutantes, servent à définir des auteurs (« Évasion et fuite, tels sont les deux mots qui peuvent définir la poésie de Michel Dallaire », p. 167), à les situer les uns par rapport aux autres (Guy Lafond, par exemple, a créé « le corpus poétique le plus étoffé de l'Ontario français », p. 60), à juger en quelques mots les défauts (le « moralisme peu convaincant », p. 82) de celui-ci ou le laisser-aller de celui-là (p. 170). Bref, Dionne accepte lucidement d'assumer ces fonctions qu'on appelle maintenant institutionnelles et qui sont inhérentes à ce type d'anthologie.

Ailleurs, c'est le René Dionne lecteur qui se manifeste. Il sait moduler son ton et son propos pour épouser l'intention de l'auteur, passant sans difficulté de la poésie populaire et naïve des débuts aux soucis formels d'un Yergeau (p. 139) ou d'un Villeneuve (p. 136), à la « chaude et délicate tendresse qui affleure dans presque tous les poèmes » (p. 71) d'une Cécile Cloutier ou encore à l'énergie populiste, parfois iconoclaste, d'un Dalpé ou d'un Lalonde : « On lit Robert Lalonde pour son amour de la vie, ses bonheurs d'expression, les audaces de sa verve populaire [...], son plein d'images bigarrées, concrètes, qui font de lui un primitif original. » (p. 85)

À l'occasion, il n'hésite pas à outrepasser les règles tacites du genre pour faire l'apologie enthousiaste d'un auteur d'un seul recueil, comme Michel Vallières (p. 174-176).

Cette anthologie n'est cependant pas à l'abri des limites qu'on associe aux anthologies. Qui choisit, juge, résume, analyse et classe doit parfois laisser de côté de fines nuances. Eût-il été souhaitable que Dionne se donne davantage de liberté de manoeuvre pour commenter, expliquer et illustrer

ses propos, comme le fait l'auteur de l'*Anthologie de la poésie franco-manitobaine*? Il faut convenir qu'ici et là, l'ellipse finit par impatienter, à force d'austérité. Mais en définitive, ces analyses et ces jugements auraient peut-être été moins percutants, l'émotion moins retenue, moins convaincante aussi, dans un format moins sobre. D'ailleurs, pour survivre au delà de l'enthousiasme des débuts, toute littérature doit se confronter aux dures lois de la vie littéraire. Dionne lui fournit cette occasion.

La promesse d'une étude plus approfondie à paraître l'an prochain explique aussi la brièveté de l'esquisse historique de l'avant-propos. Mais le lecteur qui cherche à vérifier la remarque du début sur cette poésie « si peu nationaliste et régionaliste » (p. 10) s'étonne tout de même de trouver, dispersés dans les présentations individuelles, de nombreux aperçus sur la dimension sociale et identitaire de cette poésie. Les analyses de nombreux jeunes poètes montrent, en effet, un souci du social qui, s'il a rompu avec le nationalisme-régionalisme des prédécesseurs, n'en marque pas moins une forme nouvelle de prise en charge du destin collectif. Dionne en est conscient, tout comme il signale l'absence de la nature brute du Nord dans les oeuvres d'avant 1970. Mais le genre impose à l'auteur et aux lecteurs des contraintes qu'il n'est pas toujours facile d'accepter.

Il y a quelques années, la notion même de poésie franco-ontarienne devait être validée et défendue contre les sceptiques. René Dionne s'y est employé avec fermeté et lucidité, conscient du travail associé à cette fonction. L'*Anthologie de la poésie franco-ontarienne* cède la parole aux poètes, l'auteur acceptant la tâche de condenser ses propos dans des formules courtes qui interdisent tout à-peu-près. Ce qui explique qu'on retire de cette lecture l'impression nette d'une littérature qui s'engage résolument dans la voie de la maturité, qui dépasse le stade de la découverte naïve et enthousiaste pour faire l'objet d'analyses, de comparaisons et de jugements esthétiques. Ainsi, cette anthologie constitue un moyen privilégié pour quiconque veut s'y retrouver dans cette littérature « canadienne-française » dont on a parfois du mal à discerner les lignes directrices. En attendant avec impatience l'histoire de la littérature franco-ontarienne que l'auteur promet pour bientôt.

NOTE

1. «Sont franco-ontariennes pour nous les oeuvres écrites en français par des auteurs qui sont nés en Ontario, ou qui habitent

cette province, ou qui ont écrit la plupart de leurs ouvrages pendant qu'ils y résidaient, ainsi que les oeuvres de langue

française dont l'Ontario est le cadre ou le sujet.» (p. 11)